

BULLETIN



M U N I C I P A L

M A R V A L



2015

Mesdames, Messieurs,

L'année 2015 se termine encore plus tragiquement qu'elle n'avait commencé : le 13 novembre, la barbarie a frappé la capitale ; 130 personnes, jeunes pour la plupart, venues assouvir leur passion de la musique ou simples consommateurs ont été lâchement assassinées, plus de 300 blessées. Ces actes odieux étaient faits pour instiller la peur et créer la division. Or c'est le contraire qui s'est produit ; partout, la population se regroupe, sans distinction d'origine ni de confession, montrant ainsi sa résistance.

Comme pour Charlie Hebdo, et passé le moment d'émotion, la vie a repris son cours. Marval est loin de Paris et on se sent en sécurité dans notre belle campagne, mais n'oublions pas que nous sommes concernés, comme l'ensemble du territoire, par l'état d'urgence. Cela engendre quelques contraintes : fouilles des véhicules et contrôles des identités possibles. Les rassemblements sur le domaine public sont tolérés, mais soumis à déclaration auprès des autorités. Les manifestations ne sont pas interdites mais la plus haute vigilance est demandée aux organisateurs.

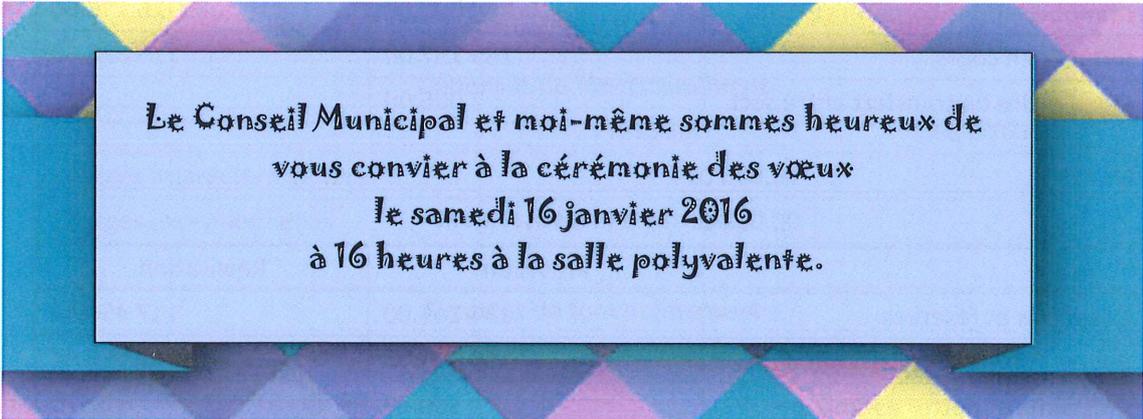
L'occupation de la salle polyvalente montre la vitalité de nos associations et j'en félicite leurs présidents respectifs.

Je suis également heureux de voir que notre commune reste attractive puisque de nouveaux résidents sont arrivés : souhaitons-leur une bonne intégration.

Mais j'aimerais surtout clore ce message sur une note plus heureuse et optimiste ; en 2015, six nouveau-nés sont venus égayer le foyer de leurs parents. C'est pour eux qu'il faut ne pas baisser les bras et continuer le combat contre ces barbares fanatiques, afin de leur préparer un avenir meilleur et pacifique.

Le personnel communal, les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour les familles touchées par le deuil ou la maladie.

Alain PERCHE



**Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de
vous convier à la cérémonie des vœux
le samedi 16 janvier 2016
à 16 heures à la salle polyvalente.**

BATIMENTS

Les années se suivent et l'entretien des bâtiments continue. Cette année la toiture du clocher de l'église de Milhaguet a été réparé mais des travaux de sauvegarde de l'église elle-même doivent être envisagés avec le concours des Bâtiments de France. La couverture de la sacristie de l'église de Marval a aussi été refaite.

L'année prochaine des travaux de réfection et d'amélioration du logement au-dessus de la Centaurée vont être entrepris et le plancher de la petite salle des fêtes va être revu.

Les portes de la mairie, côté ancienne cour des écoles, ont été remplacées, en même temps que les volets des logements attenants. Cela permet d'achever la rénovation des menuiseries de ce bâtiment.

Régis de Solms



Commission Assainissement Environnement

- 1- Station d'épuration de la Nadalie, toujours non capacitaire. Cette année des démarches vers les propriétaires riverains sont en cours afin de savoir s'il est possible d'acquérir du terrain pour agrandir la station. Parallèlement, des recherches sont effectuées sur les nouvelles technologies existantes pour réhabiliter l'existant à moindre coût.
- 2- Après avoir reçu les services de l'Etat et le bureau d'études qui nous a fait de nouvelles propositions pour l'élaboration d'un nouveau PLU, nous avons voté, en Conseil Municipal, de ne pas poursuivre le projet.
- 3- Depuis juillet 2015 la commune a délégué sa compétence en matière de contrôle des assainissements non-collectifs (SPANC) à la communauté de communes. Un document informatif est inséré dans les pages suivantes. Sachez que nous serons disponibles avec le contrôleur lors de son passage, si vous le souhaitez.
- 4- A partir de janvier un inventaire du petit patrimoine communal sera réalisé par nos soins, ceci afin de le réhabiliter et le mettre en valeur, pour ne pas oublier l'historique de nos villages et par le fait, augmenter notre potentiel touristique.

Restant à votre disposition pour toutes les questions et inquiétudes, je vous souhaite une douce et heureuse année 2016.

Philippe Villette

VOIRIE

Cette année sera peut-être une année charnière pour la commune en matière de voirie. En effet, les baisses de dotations, associées au fait que la communauté de communes est en phase de prendre la compétence sur cette activité, ne nous permettent pas d'envisager, pour l'avenir, une continuation à l'identique de notre politique de réhabilitation des voies communales.

Pour l'exercice 2015, nous avons fait en sorte d'obtenir les subventions nécessaires qui nous permettent d'engager les travaux de voirie suivants :

- route de Bautarias depuis le village de La Nadalie jusque vers le pont
- Route de La Mothe, un tronçon situé en bas de la Croix Rouge
- Route de Lavaud et du Moulin de Theillaud jusque limite Pensol
- Route de L'épinassie
- Route des Chardreaux, depuis le carrefour du Coux

Le projet d'aménagement du Bourg fait également l'objet d'une étude qui vient de déboucher sur des propositions de l'ATEC (Agence Technique départementale).

Nous allons pouvoir engager les travaux après étude des devis.

Point positif également sur notre équipe Technique qui mène à bien les missions d'entretien et de valorisation de nos routes et chemins communaux.

Vous avez certainement remarqué le réaménagement du carrefour au lieu dit Carreau. Il a été réalisé par le Conseil Départemental et il faut bien reconnaître que l'ouvrage terminé, nous allons y gagner de façon remarquable en sécurité.

Nous rappelons à nouveau le besoin qu'il y a à ce que les propriétaires riverains fassent, ou fassent faire, le nécessaire concernant l'égoutage. Nous continuerons à aviser par écrit les cas particulièrement urgents.

Toujours soucieux de ne pas laisser pour compte les petits éléments qui vous perturbent la vie, n'hésitez pas à signaler à la Mairie, les anomalies que vous pouvez rencontrer en circulant sur nos routes communales.

L'équipe Commission Voirie



Fusion des Communautés de Communes des Feuillardiers et de la Vallée de la Gorre

Le 15 octobre 2015, le Préfet nous a communiqué le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Ce projet préconise une fusion de la Communauté de Communes des Feuillardiers avec la Communauté des Communes de la Vallée de la Gorre, c'est-à-dire 16 communes et environ 12 000 habitants. La représentativité de la commune serait ramenée de 3 à 1 élu communautaire, qui ne pèserait pas lourd face aux communes plus peuplées.

Les Conseils Municipaux des Communes concernées devaient se prononcer avant le 15/12/2015. Lors du dernier Conseil Municipal, les élus de Marval se sont prononcés contre ce projet de fusion, sachant bien que l'Etat nous l'imposera. Il faudra attendre le résultat des autres votes communaux pour en savoir plus mais nous n'avons guère de doute quant à la réalisation de ce projet. Si cette fusion est actée, il faut qu'elle soit réalisée au 1/01/2017.

Amis des Fleurs



Cette année la commune s'est inscrite au concours départemental des maisons et fermes fleuries. Nous sommes déçus car peu de candidats ont été retenus.

Nous félicitons tous les participants, qui malgré une météo peu clémente, réalisent avec passion de superbes décors floraux.

Nous remercions nos deux employés municipaux et les jardiniers amateurs qui œuvrent pour l'embellissement de nos villages.

Nos décorations lumineuses ainsi que celles de nos sapins ont annoncé l'arrivée du Père Noël chargé de cadeaux.

A l'aube de cette année 2016, mon équipe se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Nicole Dudognon



Repas offert par le CCAS



Le dimanche 20 décembre a eu lieu le repas offert par le CCAS. Ce repas, préparé par les Feuillardiers, restaurant installé sur la commune, a été servi à une soixantaine de personnes et a été animé par monsieur NARDOU. Ce repas est un moment convivial qui permet aux habitants de se rencontrer et d'échanger, de prendre des nouvelles de voisins ou de personnes perdues de vue.

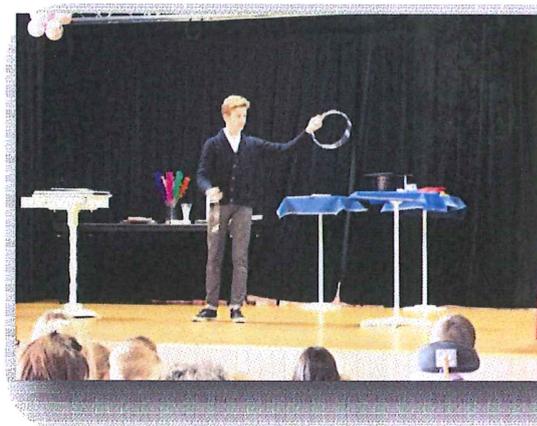
Le CCAS remercie les personnes qui ont tenu à être présentes pour cette journée proche de Noël et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Arbre de Noël



Cette année, près de 40 enfants ont répondu à l'invitation du Père Noël, le samedi 19 décembre à la salle polyvalente.

Pour les faire patienter jusqu'à l'arrivée de celui-ci, un spectacle donné par Vincent le Magicien mêlant tours de magie, tours de passe-passe et humour, a réjoui petits et grands. Puis est venu le moment tant attendu de la distribution des cadeaux par l'hôte de l'après-midi.



Chaque enfant ayant découvert ce que le Père Noël lui avait apporté, et après l'avoir chaleureusement remercié, un goûter leur a été servi, suivi par un verre de l'amitié offert à leurs parents.

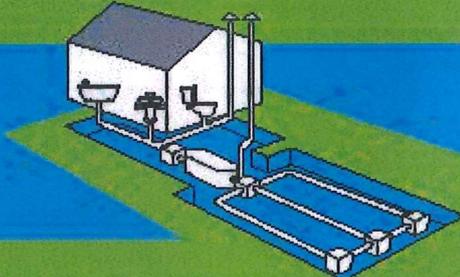




COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES FEUILLARDIERS

SPANC

Service public
d'assainissement
non collectif



Rendu obligatoire par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le contrôle des installations d'assainissement non collectif est un véritable enjeu pour la salubrité publique et la préservation de l'environnement. En effet, il permet de vérifier que l'assainissement assure l'évacuation et le traitement des eaux usées en minimisant les risques pour la santé et l'environnement.

Chacune des 10 communes de la communauté de communes fera l'objet d'une campagne de vérification des installations individuelles. **Celle-ci s'étalera sur 10 ans.** Les visites débuteront en décembre 2015 en commençant par la commune de Champsac puis celle d'Oradour sur Vayres (début 2017). Une réunion publique sera organisée dans chaque commune juste avant le début des contrôles sur leur territoire.

Vous n'êtes pas concerné si vous êtes raccordé ou devez l'être à un système d'assainissement collectif communal « tout-à-l'égout ».

Vous êtes concerné :

- **Si vous faites construire ou réhabilitez une maison** qui ne peut être raccordée au réseau d'assainissement collectif. Vous devez alors mettre en place une installation d'assainissement non collectif. Le technicien du SPANC pourra intervenir pour vous conseiller sur la conception et l'implantation du système que vous envisagez d'installer. Au cours des travaux, des visites permettront de contrôler la réalisation avant le recouvrement des ouvrages. (70 euros pour le conseil à la conception, 110 euros à la validation des travaux effectués).

- **Si vous vendez votre maison**, un contrôle de conformité réalisé par le service vous sera demandé par le notaire. (diagnostic vente : 150 euros)

- **Si vous disposez d'une installation existante non collective** (« fosse septique »), le technicien du SPANC viendra la vérifier et vous conseiller si des opérations de mise aux normes sont nécessaires. Vous pouvez également demander des conseils pour l'entretien de votre installation. En cas de travaux, vous aurez un délai de 4 à 6 ans pour les réaliser. Ces prestations donnent lieu à une redevance de 10 euros/an prélevée sur votre facture d'eau.

Pour plus de renseignements :
Service SPANC des Feuillardiers
de 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
La Monnerie - 87150 CUSSAC
spanc@feueillardiens.com

Office de tourisme du pays des Feuillardiers : ouvert toute l'année.
05 55 78 22 21 - tourisme@feueillardiens.com
www.ot-feueillardiens-perigordlimousin.com
Oradour sur Vayres

Maison de retraite et résidence services.

3, rue du Fromental 87150 Cussac
Pour tous renseignements : 05 55 70 91 54

Horaires des bibliothèques

Lundi : 9h30 -12h30 à Oradour,
Mardi : 9h -12h30 à Marval, 9h30 -12h30 à Oradour,
14h30 - 17h30 à St Mathieu.
Mercredi : 14h30 -17h30 à Oradour.
Vendredi : 14h30 -17h30 à Oradour.
Samedi : 9h30 -12h30 à St-Mathieu, 9h -12h30 à Marval,
14h30 -17h30 à Cussac et à Oradour.

Bibliothèque de Cussac est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2016
Bibliothèque de Marval - tél. 05 44 22 97 19
Bibliothèque d'Oradour-sur-Vayres - tél. 05 55 78 14 37
Bibliothèque de Saint-Mathieu - tél. 05 55 09 81 44
Consultation et réservation sur le catalogue en ligne
www.bibli-feueillardiens.fr
bibli@feueillardiens.com

Service enfance - Jeunesse guichet des familles

La Monnerie - 87150 Cussac
Vous êtes à la recherche d'un mode de garde ou d'accueil pour vos enfants de 0 à 14 ans ?
Lundi et mardi de 9h00 à 17h00 - Sur rdv mercredi, jeudi et vendredi.
Tél. 05 55 70 02 28 / 06 77 50 16 53
admin-enfancejeunesse@feueillardiens.com

Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) Saint-Mathieu
Relais assistantes maternelles (RAM) Champsac
Micro crèche Cussac
Accueil de loisirs 3-12 ans Maisonnais sur Tardoire
Jeun's Club (adolescents) Oradour sur Vayres

Service ordures ménagères

La Monnerie 87150 Cussac - Bureau ouvert le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
05 55 78 10 12 - om@feueillardiens.com

Ouverture des déchetteries

Le matin de 9h à 12h30 à Oradour-sur-Vayres.
L'après-midi de 14h à 17h30 à Saint Mathieu.
du 1^{er} mars au 31 octobre :
du lundi au samedi sauf fermeture le mardi,
du 1^{er} novembre au 28 février :
du lundi au samedi sauf fermeture le mardi et jeudi.



SYMBA Bandiat-Tardoire

(Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire)

Les nombreux cours d'eau et zones humides de notre territoire sont une véritable richesse que nous négligeons trop souvent. Cependant, ce patrimoine naturel qu'est l'eau douce a une importance capitale pour l'homme et l'ensemble des espèces existantes.

Notre syndicat a pour mission de concilier la préservation de cette ressource et les activités humaines présentes.

Soutenu par de nombreux partenaires, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Régional du Limousin et le PNR Périgord-Limousin, le Syndicat intervient sur l'intégralité du linéaire de la Tardoire depuis sa source à sa sortie du département. Les communes adhérentes sont au nombre de quatorze : Pageas, Châlus, Champsac, Champagnac la Rivière, Oradour sur Vayres, Cussac, Saint-Bazile, Saint-Mathieu, Maisonnais sur Tardoire, Chéronnac, Les Salles Lavauguyon, La Chapelle Montbrandeix, Pensol et Marval. Outre la Tardoire et le Bandiat, de nombreux cours d'eau prennent source sur notre secteur comme la Colle, le Trioux, et on l'oublie bien souvent, la Charente.

Le rôle du syndicat est triple :

- Réaliser un diagnostic des 250 km de rivières et mettre en évidence les éventuels dysfonctionnements : embâcles, envasement, pollution, plantes invasives...
- Proposer des solutions et conseiller les riverains, les propriétaires et les élus. Obtenir de tous que la préservation de cet environnement ne soit pas ressentie comme une obligation mais comme une nécessité.
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur la sauvegarde et la protection de la ressource en eau et de l'environnement.

En 2016, les travaux sur le plan d'eau de la Monnerie vont débuter. La première étape est la constitution des dossiers réglementaires et leur instruction par les services de l'état (DDT 87). Le syndicat a recruté un maître d'œuvre afin d'assurer la réalisation de ces dossiers et le suivi des travaux.

Le syndicat portera également une étude sur les principaux ouvrages jalonnant la Tardoire. Des contacts seront pris avec les différents propriétaires afin de leur apporter une aide pour la mise aux normes de leur installation. En effet, les nouveaux classements des cours d'eau (Liste 1/Liste 2) imposent aux propriétaires d'assurer la continuité écologique sur leur ouvrage (continuité piscicole et sédimentaire).

Enfin, le syndicat travaille actuellement avec le PNR Périgord-Limousin pour mettre en place des mesures agro-environnementales (MAE) sur le Bandiat. Ces mesures permettraient de préserver les zones humides inféodées aux milieux aquatiques.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact au siège du Syndicat sur le site de La Monnerie à Cussac.

Président : **Richard Simonneau**

Technicienne de rivière : **Anne-Laure Parcollet**

- Téléphone : 05.55.70.27.31 / 06.38.84.49.72
- Mail : syndicat.tardoire@orange.fr



La Tardoire



Le Bandiat



Votre maison ancienne :
un patrimoine rénové ET économe en énergie !
Le Parc naturel régional Périgord-Limousin
vous accompagne

Le Parc naturel régional Périgord – Limousin, c'est la diversité des paysages, c'est la forte valeur de son patrimoine naturel, c'est la variété de ses productions. Le Parc abrite 30 000 habitations construites en majorité avant la Première guerre mondiale qui représentent son Patrimoine bâti ! Ce bâti ancien possède de nombreux avantages : intégration harmonieuse dans l'environnement, durabilité, esthétique de l'habitat.

Des outils au service des habitants du territoire



Vous souhaitez restaurer votre maison en pierre comme à son origine ? Vous voulez réduire votre consommation d'énergie et gagner en confort ? Les chargés de mission du Parc naturel régional Périgord-Limousin sont à votre écoute et vous aident dans votre projet et vos démarches de travaux.

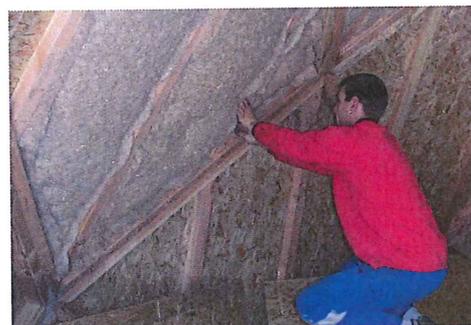
En effet, le Parc est partenaire de la Fondation du Patrimoine depuis 2012, et à ce titre, se fait le relais des actions de cet organisme national, qui œuvre à la promotion, la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

De plus, le Parc anime un Espace Info → Énergie depuis novembre 2000. Cette mission permet aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en matière d'économies d'énergie au quotidien.

Confort thermique et économies d'énergie

Le chauffage est le principal consommateur d'énergie dans la maison : pour réduire votre consommation, la première priorité est l'isolation : isoler les combles, le plancher du rez-de-chaussée, les murs, changer les fenêtres... Aujourd'hui, il est facile d'atteindre des niveaux de très basse énergie.

Mais il faut choisir les matériaux adaptés à votre habitation. Le chargé de mission habitat & énergie propose des conseils aux particuliers dans le choix des isolants mais également concernant les dispositifs financiers auxquels vous pouvez prétendre. Il assiste les porteurs de projets pour les rénovations lourdes de leur logement afin de diviser par quatre les consommations énergétiques de ceux-ci.



N'hésitez plus, faites vos travaux !

Si vous voulez réaliser des économies d'énergie en respectant l'environnement, mettre en valeur votre bâtiment qui a souffert avec le temps, et être conseillé dans votre projet global, le conseiller énergie et la chargée de mission patrimoine sont à votre disposition. Ces services sont gratuits et sans engagement de votre part, ils font partie de notre mission de service public.

Vos contacts au Parc naturel régional Périgord Limousin : 05 53 55 36 00

Stéphanie POUPLIER, chargée de mission Culture & Patrimoine

Victor LUMINEAU, chargé de mission Habitat & Énergie

FONDATION





POUCE TRAVAIL forme les demandeurs d'emploi aux techniques d'entretien des espaces verts.

Pouce Travail, association spécialisée dans la mise à disposition de main d'œuvre auprès de particuliers et de professionnels, poursuit un objectif fort : former ses salariés.

Pour la cinquième année consécutive, Pouce Travail organise une formation interne en entretien des espaces verts.

L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés les techniques professionnelles et la connaissance du matériel. Un accent est tout particulièrement mis sur la sécurité ainsi que les gestes et postures à adopter en situation de travail et la prise en compte du développement durable.

10 personnes sont prises en charge depuis le 5 octobre 2015 par IGL, organisme de formation retenu par Pouce Travail. 3 jours de formations sont dispensés avec une partie théorique et surtout de la mise en pratique sur le terrain. Bêcher, planter, tondre, tailler, toutes les techniques d'entretien des jardins sont abordées au cours de la formation.

Cette action de formation est organisée avec le concours financier de la Région Limousin et la participation de la Mairie de Saint-Junien pour le prêt de terrains de stage. L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

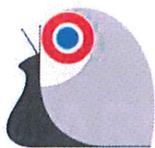
RAPPEL : Pouce Travail vous donne la possibilité de faire plaisir à un de vos proches en lui offrant un **chèque cadeau**.

Le mode d'emploi est simple :

- ✓ Vous achetez un chèque-cadeau à Pouce Travail et vous l'offrez à un de vos proches
- ✓ Lorsqu'il souhaite utiliser son cadeau, il prend contact avec l'association.
- ✓ Pouce Travail sélectionne un salarié qui va réaliser le service au domicile de votre proche.
- ✓ Pouce Travail, en tant qu'employeur, s'occupe de toutes les démarches administratives

CONTACT

POUCE TRAVAIL vous invite à prendre contact au 05 55 02 03 16 et vous propose d'aller surfer sur le site de l'association www.poucetravail.com



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

L'ADIL 87 vous informe gratuitement sur le logement

L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.**

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires :** contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges...
- **Accession à la propriété :** contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, garanties décennales et autres ...
- **Copropriété :** assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic ...
- **Relations de voisinage :** nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme :** permis de construire, déclaration de travaux ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété :** études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- **Fiscalité immobilière :** investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux,
- **Amélioration de l'habitat :** prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts ...

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1 ^{er} & 3 ^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3 ^{ème} mardi	14h15-16h45 <i>Uniquement sur rendez-vous</i>	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1 ^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1 ^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2 ^{ème} & 4 ^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1 ^{er} & 3 ^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2 ^{ème} & 4 ^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site Internet : www.adil87.org

Il contient de nombreuses rubriques, dont « Se loger en Haute-Vienne », « Les offres de terrains en lotissement », « Amélioration de l'habitat », « Non décence et habitat indigne », « Impayés de loyers et expulsion »...

Il comporte de nombreux **modèles de lettres.**

Il permet aux internautes de **connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89 **Site internet :** www.adil87.org

A.C.C.A. de MARVAL



Le Conseil d'Administration de notre A.C.C.A. a, au cours de cette année, subi des modifications suite à la démission pour des raisons qui lui sont personnelles et dont le but du présent bulletin n'est pas de les exposer, de l'ancien Président Jean-Pierre VILLARD. Il a été remplacé, à la présidence par Gérard LEONARD et, Gérard PATRY accède à la vice-présidence, le reste du Conseil reste en place et le poste resté vacant par cette démission sera pourvu à la prochaine Assemblée Générale.

Le bilan de nos manifestations festives a été dans l'ensemble positif même si l'on a pu constater un certain infléchissement pour le repas du mois d'août.

Les dates à retenir pour 2016 sont les suivantes :

- *** Samedi 30 Janvier : chasse à courre du renard et messe de Saint Hubert
- *** Samedi 14 Mai : repas dansant «grillades de biche», animé par Stéphane VILLARD
- *** Samedi 13 Août : repas dansant «civet et rôti de chevreuil», animé par Robert QUICHAUD

Nous comptons sur votre nombreuse présence ...

Pour conclure, avec l'arrivée imminente de la nouvelle année 2016, nos amis chasseurs se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Gérard LEONARD
Président de l'A.C.C.A



Pas de bouleversement cette année, la composition du bureau est restée identique à l'année passée, nous avons mené à bien l'ensemble de nos objectifs en matière de prélèvements et les chasseurs de petits gibiers ont pu pratiquer leur loisir en toute tranquillité.

Encore une saison écoulée au cours de laquelle le paysage de la faune n'a pas beaucoup changé. Nous avons trouvé sur notre territoire toutes les populations, gibiers et prédateurs que nous avons déjà recensés. Nous constatons tous cependant que les populations de ragondins s'accroissent de façon importante, nous allons sans doute devoir pratiquer des battues de destruction au risque d'être confrontés à des problèmes plus graves.

Nous devons porter à la connaissance de l'ensemble de nos propriétaires, agriculteurs et forestiers, que, par solidarité avec les territoires proches et membres du même secteur, notre plan de chasse cervidés s'est vu ramené à deux animaux, malgré une présence actuelle importante de ces populations. Nous allons intervenir auprès des responsables de cette situation car nous risquons de nous retrouver avec des dégâts conséquents que nous aurons difficultés à justifier.

Nous rappelons que l'attribution de venaison est toujours pratiquée vers les propriétaires non chasseurs, propriétaires dont les terrains sont mis à la disposition de l'ACCA bien entendu.

Nous vous invitons à participer nombreux à nos manifestations.

Enfin, je tiens à vous présenter, pour l'ACCA et en mon nom, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

P. Gibaud

L'A.A.P.M.A. de MARVAL-PENSOL-LA CHAPELLE MONTBRANDEIX

Le fait marquant de cette année 2015 a été les élections de l'ensemble des AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) au niveau national.

Quelques associations de pêche de la Haute-Vienne ont eu du mal à se renouveler par manque de candidats aux postes de responsabilités.

A notre niveau local, les élections se sont déroulées le 6 novembre 2015 à Marval. Les membres du bureau sortant étant les seuls candidats, ont donc été réélus :

Secrétaire : Franck Chalard

Trésorier : Francis Chalard

Vice-Président : Alain Rey

Président : Jean-Marie Vichery

Michel Barbier, Marcel Fremont et Jean-Pierre Garraud forment avec le bureau, le Conseil d'Administration de l'AAPPMA. Jean-Pierre Delage et Jean Mazoin ont été quant à eux, élus vérificateurs aux comptes. Notre association repart donc pour cinq années.

Le problème auquel nous nous heurtons depuis plusieurs années est le vieillissement des membres de l'AAPPMA et surtout le manque de recrutement de jeunes pêcheurs. Cette conjoncture est malheureusement récurrente au niveau national. L'année 2016 verra les élections Fédérales (association des AAPPMA d'un département) et Nationales. Espérons que nos instances «supérieures» sauront trouver une solution à ces problèmes.

Malgré tout, la pêche a gardé ses droits. Le ruisseau des Vergnes fonctionne comme pépinière et reçoit truitelles et alevins, qui espérons-nous, vont repeupler le cours principal du Bandiat. D'autre part, 500 kg de truites portions ont empoissonné nos parcours pour la plus grande joie des petits et des grands.

2016 marque le retour du parcours de loisirs octroyé par la Fédération. J'invite donc les néophytes intéressés à «tenter un coup de pêche» sur ce parcours (la carte journalière est à 10 euros). Notre concours de belote à Marval, doté de grosses truites, reste traditionnellement le dernier dimanche de janvier.

Enfin, en cette fin d'année, tous les pêcheurs vous souhaitent de très bonnes fêtes et une excellente année 2016.

Jean-Marie Vichery

ASSOCIATION FRANCO-BRITANNIQUE

2015 : encore une année pleine de joies, de peines et de superbes moments partagés par la totalité des adhérents.



L'Association s'est honorée de l'arrivée de nouveaux membres britanniques et français et d'autres s'en sont retournés dans leur pays ou nous ont quittés trop tôt. Une pensée particulière pour notre chère Jo, paparazzi et amie de l'Association. Le club de conversation créé en 2014 est une très belle réussite. Les mardis et vendredis entre 10h et 11h30/12h, au moins une douzaine de bavards Franco-

Britanniques participent aux discussions qui mettent tout le monde de bonne humeur et augmentent les acquisitions intellectuelles de chacun. Cette association est une source intarissable de connaissances.

En 2015 notre devise : une activité par mois a été respectée à la lettre. Après l'ouverture de l'année par l'assemblée générale, nous avons poursuivi en février par une soirée Jeux avec dégustation de crêpes et de beignets, en mars une sortie restaurant pour faire découvrir à quelques Français l'inévitable Fish and Chips et en avril nous avons visité Limoges avec le petit train, suivi d'un déjeuner au Pub Irlandais et pour clore cette journée, chacun est allé aux musées ou au jardins de l'Evêché. Pour le mois de mai on s'est retrouvé pour une randonnée de 6Km suivie d'un pique-nique chez Linda et Frank. En juin la Fête de la Musique a été célébrée en l'église de Marval par les chorales Lyra Libra (Franco-Britannique) et la Tïreta Duberta (Occitane). Une visite des fouilles archéologiques des Thermes à Chassenon était prévue pour le mois de juillet, mais leurs fermetures nous ont orientées vers la visite du Musée de la Météorite à Rochechouart après un bon repas au restaurant.



L'immanquable Vide Grenier du mois d'août a permis aux chineurs ou flâneurs du dimanche de découvrir les fabuleuses pâtisseries britanniques. La marche ne nous faisant pas peur, en septembre une randonnée de 6Km sur le parcours des Bonnes Fontaines à Cussac s'est terminée par une pause pique-nique suivie de la visite du Château de Brie. Le mois d'octobre a encore fait travailler les neurones. Nous avons proposé un quizz (60 questions sur différents thèmes) en bilingue. Naturellement il y avait crêpes, confitures, miel...

En novembre le marché d'hiver a été au profit de la Ligue contre le Cancer, et le clou de l'année a comme toujours été en décembre couronné par les «Christmas Carols» dans l'église de Marval suivi du «Pot de l'amitié» et de son incontournable vin chaud et de petits gâteaux britanniques « spécial Noël ».

Nous constatons que nos bonnes relations avec les autres associations du bourg permettent, pour certaines, de devenir également bilingue. L'échange des cultures est toujours d'une extrême richesse. Nous remercions infiniment tous les adhérents pour leur disponibilité et leur générosité ainsi que Monsieur le Maire pour son soutien et ses encouragements. Nous vous attendons tous, adhérents et futurs adhérents, à notre Assemblée Générale le samedi 16 janvier à 15 heures.

En espérant que cette fin d'année 2015 se soit conclue dans la joie, le bonheur et beaucoup d'amour, nous vous convions tous à nous rejoindre en 2016 !

La Présidente : Mary Tarry

COMITE FNACA

Comme chaque année ce bulletin vous apporte un rapport de notre Comité en vous rappelant nos activités passées et à venir.

Cette année, nous avons eu à déplorer le décès de notre camarade M. André Brucher. A ce jour le comité compte 30 adhérents.

Voici les différentes manifestations 2015

- ✚ le 19 mars : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- ✚ le 8 mai et le 11 novembre participation de la FNACA
- ✚ le 24 mai : Thé Dansant
- ✚ le 21 juin : Thé Dansant
- ✚ le 19 juillet : repas annuel
- ✚ le 10 octobre : concours de belote
- ✚ les 28 et 29 juin : voyage au Puy du Fou

Voici les dates retenues pour l'année 2016

- ✚ le 19 mars : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
- ✚ le 8 mai et le 11 novembre participation de la FNACA
- ✚ le 22 mai : Thé Dansant
- ✚ le 12 juin : Thé Dansant
- ✚ le 17 juillet : Repas annuel
- ✚ le 8 octobre : Loto ou Concours de belote
- ✚ le 21 octobre : Assemblée Générale

En conclusion, un grand merci aux bénévoles pour leur dévouement sans oublier leurs épouses qui nous apportent leur aide et leur soutien.

Je vous souhaite, chers amies et amis, mes meilleurs vœux pour l'année 2016 et que le comité poursuive sa mission dans l'amitié.

Le Secrétaire,
Jean-François Deruyck.

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE



L'année 2015 se termine. Nous pouvons dire que nous avons réussi nos activités : deux Thés Dansants, deux concours de belote, nos deux repas et aussi nos réunions mensuelles.

Nous avons fait une sortie de Saujon à Mornac (avec le petit train des mouettes) et nous avons assisté au spectacle des « Papillons Artistiques ». Nous espérons vous avoir satisfaits et nous remercions tous les participants.

Je remercie encore toute l'équipe qui s'investit ardemment dans le club afin d'y maintenir une ambiance dynamique, ce qui permet d'en assurer le bon fonctionnement.

Jeudi 17 décembre : Assemblée Générale de notre club «Soleil d'Automne».

Nous avons observé une minute de silence en mémoire de nos amis adhérents : Madame Danielle Mandon, Monsieur René Grandveau et Monsieur André Brucher.

Notre bureau : Président d'honneur : Alain Perche

Présidente : Nicole Dudognon

Vice-Présidents : Jacques Faye, Adrienne Pot, Jeannette Paloche et Jean Augeau

Secrétaire : Denise Pradignac

Secrétaire Adjointe : Raymonde Ratineau

Trésorier : Lucien Pot

Trésorier Adjoint : Jean-Pierre Lagarde.

Dates à retenir :

Jeudi 7 janvier : Galettes des rois

Dimanche 10 janvier: Concours de Belote

Jeudi 4 février : Après-midi crêpes

Dimanche 13 mars : Thé Dansant

Dimanche 24 avril : Concours de Belote

Juin et septembre : voyages à définir

Juillet : repas

Août sans activité

Octobre : repas

Dimanche 20 novembre : Thé Dansant

Jeudi 1^{er} décembre : Assemblée Générale



Notre Assemblée s'est achevée par la dégustation de bûches de Noël et le verre de l'amitié. Un colis a été remis à nos adhérents qui n'ont pas pu participer au repas.

MEILLEURS VŒUX A TOUS

La Présidente :
Nicole DUDOGNON

COMITE DES FETES

L'année 2015 a été une année de transition avec la mise en place d'un nouveau Bureau.

Malgré une situation financière quelque peu précaire, les manifestations qui avaient été planifiées ont pu avoir lieu, cela grâce à l'engagement de chacun, membres du bureau, bénévoles, commerçants ainsi que le soutien de la commune, tous bien décidés à raviver la flamme du Comité des Fêtes.

Le succès des manifestations et le règlement judiciaire et financier du litige qui pénalisait le Comité, nous permettent désormais d'envisager un avenir plus serein.

A ce titre, nous vous rappelons nos rendez-vous à venir :

- Randonnée sur les sentiers de la Commune le 5 mai
- Fête de la musique le 19 juin
- Fête du 14 juillet ? le 13 juillet !
- Vide grenier le 7 août

Nous espérons et souhaitons qu'elles sauront susciter votre intérêt. L'engagement et la participation de toutes et tous seront la clé du devenir du Comité des Fêtes.

L'ensemble des membres du bureau se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2016.

La Présidente
Joëlle Denis

CAM PETANQUE

La section pétanque de Marval remercie toutes celles et ceux qui, en participant aux diverses manifestations de l'année 2015, ont permis au club d'organiser et de financer ces dernières.

Notre dynamisme nous a permis également pour cette année de recevoir nos amis Rouillacois avec qui nous avons passé une agréable journée. Le club CAM Pétanque avait organisé une visite à Maisonnais-sur-Tardoire au siège de l'association « Entre l'Herbe et le Vent » au cours de laquelle M. Pierre Louis GRETHEN nous a expliqué le rôle écologique des abeilles. Nous avons ainsi pu découvrir le cycle de vie, la nutrition et le mode de vie dans la ruche. A la fin de cette visite, nous avons pu déguster différentes sortes de miel et partager le pot de l'amitié.

Nos manifestations 2016 :

- 3 avril 2016 : Farci Limousin
- 11 juin 2016 : Concours officiel
- 15 octobre 2016 : Repas Entrecôtes
- 4 décembre 2016 : Concours de Belote

Le Président, son bureau et ses membres remercient la municipalité et tous les bénévoles pour leur dévouement et leur compétence qui permet la réussite et le succès de nos manifestations.

Bonne année 2016

Le Président,
Christian DESSIMOULIE



Association «Lou Bouéradou de Milhaguet»

C'est toujours avec autant de plaisir que «Lou Boueradou» de Milhaguet préparent l'année 2016.

Les prévisions 2016 :

- ◆ Concours de Belote le 24 janvier 2016, salle André Marcillaud à Marval (à partir de 13h pour les inscriptions)
- ◆ Randonnée pédestre le 5 juin 2016, départ face à la mairie annexe de Milhaguet à 9h précises (inscriptions 8h30)
- ◆ Arbre de Noël des enfants de Milhaguet (date à fixer)
- ◆ Réveillon le 31 décembre 2016.

«Lou Boueradou» s'efforcent de conserver à la fois la tradition et un intérêt à



notre «ex commune» (ou village !)- peu importe l'appellation si le coeur et la volonté de se mettre au service des autres est là.

Nos activités quelque peu en sommeil en 2015 (réfection des puits et mise en valeur des fontaines de dévotion) reprennent grâce à la participation active de

membres plus disponibles en 2016.

L'assemblée générale du 14 novembre 2015 a reconduit la trésorière Arlette Marendat dans ses fonctions. Les bilans moral et financier ont été jugés satisfaisants.

Rappel des activités de l'année écoulée :

- ◆ 66 équipes lors du concours de belote
- ◆ Randonnée avec quizz sur Milhaguet
- ◆ Arbre de Noël le 12 décembre 2015

Souhaitant que l'année 2016 soit plus calme et plus agréable, «Lou Boueradou de Milhaguet» vous offrent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Pour «Lou Bouéradou»
Le Président
Jean-Guy LHOMME

MANIFESTATIONS 2016

Dimanche 10 janvier	Concours de Belote - Soleil d'Automne
Samedi 16 janvier	Vœux du Maire et du Conseil Municipal
Dimanche 24 janvier	Concours de Belote - Lou Bouéradou
Samedi 30 janvier	Chasse à courre - Messe de la Saint-Hubert
Dimanche 31 janvier	Concours de Belote - A.A.P.P.M.A.
Dimanche 6 mars	Concours de Belote – A.C.C.A. Milhaguet
Dimanche 13 mars	Thé Dansant - Soleil d'Automne
Dimanche 3 avril	Farci - CAM Pétanque
Dimanche 24 avril	Concours de Belote - Soleil d'Automne
Jeudi 5 mai	Randonnée – Comité des Fêtes
Samedi 14 mai	Repas Dansant – A.C.C.A. Marval
Dimanche 22 mai	Thé Dansant - FNACA
Dimanche 5 juin	Randonnée - Lou Bouéradou
Dimanche 12 juin	Thé Dansant - FNACA
Dimanche 19 juin	Fête de la Musique – Comité des Fêtes
Mercredi 13 juillet	Feu d'artifice offert par la Commune
Dimanche 17 juillet	Repas - FNACA
Dimanche 7 août	Vide Grenier – Comité des Fêtes
Samedi 13 août	Repas Dansant – A.C.C.A. Marval
Samedi 8 octobre	Concours de Belote - FNACA
Samedi 15 octobre	Repas entrecôtes – CAM Pétanque
Dimanche 23 octobre	Loto – Loisirs Détente Couture
Dimanche 20 novembre	Thé Dansant - Soleil d'Automne
Samedi 26 novembre	Marché d'hiver – Association Franco Britannique
Dimanche 4 décembre	Concours de Belote - CAM Pétanque
Jeudi 31 décembre	Réveillon – Lou Bouéradou